



Consultation sur le projet de stockage de gaz naturel liquéfié et de regazéification à Bécancour

MÉMOIRE

présenté à la Commission d'enquête
du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Juillet 2016

Chantal Lafond ■
Présidente | CCICQ
819 294-6010
www.ccicq.ca

TABLE DES MATIÈRES

PRÉAMBULE	4
CONTEXTE	4
1. INTRODUCTION	5
2. L'IMPORTANCE DU PROJET POUR LA RÉGION.....	6
3. L'ACCEPTABILITÉ DU PROJET	7
4. CONCLUSION.....	8

PRÉAMBULE

La Chambre de commerce et d'industrie du Cœur-du-Québec (CCICQ) est un regroupement indépendant représentant plus de 500 entrepreneurs et chefs d'entreprises œuvrant dans tous les secteurs de l'économie québécoise. Son rôle consiste principalement à élever la voix des gens d'affaires dans les dossiers où la position du milieu doit être connue. Elle représente ses membres dans des dossiers structurants pour leur localité et constituent un lien privilégié entre le monde des affaires et les décideurs des secteurs privés et publics. De plus, elle incarne un lieu d'échanges, de rencontres et d'affaires pour les entreprises de leur milieu.

La Chambre de commerce et d'industrie du Cœur-du-Québec est issue du regroupement des trois Chambres de la rive-sud dont celle de Bécancour, Nicolet et Saint-Léonard-d'Aston. La Chambre de commerce et d'industrie du Cœur-du-Québec a vu le jour dans le cadre des assemblées générales annuelles des trois Chambres tenues communément le 22 juin 2011 et s'implique grandement dans tous les enjeux pour le développement du Québec et ses régions.

La CCICQ appartient, par ailleurs, à un réseau fort, fier et engagé qu'est celui de la Fédération des Chambres de commerce du Québec. Cette dernière unit 150 Chambres de commerce, représente plus de 60 000 entreprises et regroupe ainsi 150 000 gens d'affaires.

CONTEXTE

La commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement tient une audience publique sur le projet de stockage de gaz naturel liquéfié et de regazéification à Bécancour afin d'informer le public et de recueillir ses opinions et suggestions. Au cours de cet exercice, les citoyens, organismes, groupes et municipalités du Québec auront la chance d'exprimer leur opinion, de partager leur expertise et de formuler des suggestions sur le projet.

Ce mémoire se veut un document simple et succinct, permettant de transmettre les recommandations et préoccupations de la Chambre en ce qui concerne ce projet.

1. INTRODUCTION

Depuis la fermeture de la centrale nucléaire Gentilly-2, la Ville de Bécancour et les municipalités limitrophes subissent encore le contrecoup de cette fermeture par le gouvernement du Québec. Cette fermeture a causé la perte de 2600 emplois directs et indirects. Depuis, la Chambre de commerce et d'industrie du Cœur-du-Québec (CCICQ) constate que la région est orpheline de projets à développement économique local, régional ou même supra-régional. Malgré toutes les annonces faites au cours des quatre dernières années, le contexte économique actuel a mis en mode attente toute l'économie bécancouroise, ce qui fait en sorte que nos travailleurs doivent exporter leur savoir-faire dans d'autres régions ou parfois d'autres pays, ce qui peut causer la perte de cette expertise par le déménagement des travailleurs et de leur famille.

La région Centre-du-Québec étant reconnue comme un milieu d'accueil novateur pour le développement de filières énergétiques, le projet annoncé par Gaz Métro suscite évidemment un grand intérêt pour les milieux entrepreneurial et économique d'autant plus que Gaz Métro possède une usine de liquéfaction, stockage et regazéification (LSR) de gaz naturel à Montréal-Est qu'elle exploite depuis 1969.

Gaz Métro étant le principal distributeur gazier au Québec, emploie 1500 personnes où elle dessert plus de 200 000 clients répartis dans plus de 300 municipalités. Gaz Métro s'implique aussi dans le développement et l'exploitation de projets énergétiques porteurs et novateurs tels que l'utilisation du gaz naturel comme carburant dans le transport et la valorisation du biométhane.

Le promoteur du projet est GMSE, une filiale de Gaz Métro. GMSE a été mise sur pied afin d'assurer l'entreposage et la regazéification du gaz naturel liquéfié (GNL), pour répondre aux besoins en énergie de la centrale de TCE à Bécancour. En plus, le projet de GMSE aura des retombées économiques importantes à Bécancour, en plus d'assurer à Hydro-Québec un approvisionnement énergétique stable à long terme, fiable et économique en période pointe, principalement en hiver.

À la lecture de la synthèse de l'étude d'impact rendue publique par le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), nous constatons que GMSE a été soucieuse d'informer et de collaborer avec les groupes pouvant être concernés par le projet et qu'elle a soumis une étude discutant des enjeux significatifs.

C'est dans cette optique que nous souhaitons participer à la réflexion amorcée par le BAPE au sujet du projet de GMSE qui sera porteur tant sur le plan de la sécurité énergétique que sur le plan des retombées positives pour la région.

2. L'IMPORTANCE DU PROJET POUR LA RÉGION

Selon une étude économique récente réalisée par Desjardins, la croissance économique du Centre-du-Québec devrait être légèrement moins rapide que celle de la moyenne provinciale d'ici 2017. L'accroissement démographique est appelé à ralentir légèrement le rythme de 2016 à 2021. Toutefois, l'amélioration de l'économie régionale sera notamment soutenue par la reprise affirmée de l'industrie manufacturière ainsi la réalisation du projet GMSE est le début d'une grande croisade

En somme, la construction du réservoir, de la station de chargement et de déchargement ainsi que de l'unité de vaporisation nécessitera des investissements de plus de 75 millions de dollars. Tel que mentionné par le promoteur en séance d'information publique, l'envergure de cet investissement sera amené à évoluer au fur et à mesure que l'ingénierie et les choix technologiques se préciseront. Selon les données présentées à l'étude d'impact, de ce montant, environ 50% sera dépensé au niveau régional. Ces sommes serviront notamment à l'approvisionnement en matériaux et en services chez des entreprises locales lors de la période de construction et, dans une moindre mesure, pendant les années d'exploitation.

Sur leur site Internet, GMSE indique l'information suivante :

Dans le contexte où Gaz Métro Solutions Énergie obtiendrait l'ensemble des autorisations nécessaires à la réalisation de son projet de réservoir d'entreposage et de regazéification de GNL à Bécancour, l'entreprise fera alors appel aux services de fournisseurs québécois dans le développement et la construction de ses installations. Pour cette raison, Gaz Métro Solutions Énergie désire recueillir des informations sur les entreprises intéressées à soumissionner en vue de l'obtention de mandats dans divers champs d'activités reliés au projet.

De nombreux emplois seront également créés. Pendant les travaux de construction, les besoins de main-d'œuvre, en période de pointe, se situeront autour de 100 travailleurs qui seront impliqués dans les travaux d'ingénierie, de construction et de gestion du chantier. GMSE mentionne également qu'elle travaillera de façon à encourager l'embauche de travailleurs de la région de Bécancour.

En plus de ces emplois lors de la construction, une dizaine d'emplois sera créée lors de la phase opérationnelle. Par ailleurs, la réalisation du projet générera la création de 4 à 6 nouveaux emplois à la centrale de TCE, en plus de sécuriser le maintien d'une vingtaine d'emplois existants en prolongeant sa durée de vie utile.

En rétrospective, nous constatons que ce projet apportera de nombreux bénéfices économiques. En ce sens, la Chambre de commerce et d'industrie du Cœur-du-Québec a offert son soutien en amont du projet en vue d'informer régulièrement le milieu des affaires des étapes à venir.

Globalement, ce projet vise à assurer un approvisionnement en gaz naturel liquéfié (GNL) pour répondre aux besoins électriques de fine pointe d'Hydro-Québec Distribution pour environ une centaine d'heures par année. Cette solution, basée sur un approvisionnement fiable et économique en GNL, consiste à permettre, exclusivement, à la centrale de TransCanada Energy (TCE) à Bécancour de devenir un outil stratégique pour répondre aux besoins électriques en croissance des Québécois dans les grands froids de l'hiver.

3. L'ACCEPTABILITÉ DU PROJET

Dès l'annonce du projet, GMSE a accordé de l'importance à la communication avec les citoyens et les intervenants du milieu. Les séances d'information et de consultation ont démontré de façon convenable et acceptable que le projet est viable, sans danger avec des retombées pour le milieu. En résumé, le projet de stockage de gaz naturel liquéfié et de regazéification à Bécancour n'est pas une menace, mais plutôt une opportunité pour le réseau québécois d'électricité.

Dans l'éventualité où le site de stockage et de regazéification allait de l'avant, GMSE a affirmé de vouloir continuer à approfondir les relations de collaboration qu'elle a établies dans la communauté de Bécancour. Cela se traduirait par exemple, à travers un soutien à des projets et à des initiatives qui contribueraient à améliorer la qualité de vie de la communauté dans plusieurs secteurs.

Pour ces raisons, la Chambre considère que le projet de stockage de gaz naturel liquéfié et de regazéification à Bécancour sera réalisé dans le respect de l'environnement et de la population, tout en contribuant à offrir un environnement d'affaires attrayant pour les investisseurs actuels et potentiels sur le territoire des MRC de Bécancour et de Nicolet-Yamaska.

4. CONCLUSION

Cet exercice démocratique que le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement a commandé aura permis de mettre en évidence les nombreuses retombées positives et l'importance du projet.

Outre l'aspect économique qui préoccupe principalement la Chambre de commerce du Cœur-du-Québec, l'aspect environnemental et social, formant la trilogie du développement durable, est tout aussi important lorsqu'il est question d'évaluer les impacts d'un projet industriel. Le Québec, en tant que grand producteur et grand utilisateur d'énergie, n'échappe pas à cette préoccupation.

De plus, si ce projet va de l'avant, il permettra à Hydro-Québec, une société d'État, de faire des économies sur ses besoins en puissance lors des grandes périodes de consommation énergétique en hiver.

En résumé,

- La Chambre de commerce et d'industrie du Cœur-du-Québec voit d'un très bon œil l'arrivée d'une aire de stockage de gaz naturel liquéfié et de regazéification à Bécancour;
- La CCICQ souhaite, si le BAPE conclut que le projet de stockage de gaz naturel liquéfié et de regazéification à Bécancour peut se faire en harmonie avec le milieu tout en prenant les mesures nécessaires pour préserver la qualité de vie des résidents et en maximiser les retombées dans la région;

Enfin, la Chambre de commerce et d'industrie du Cœur-du-Québec réitère son appui à GMSE pour la continuité de ce projet, et souhaite que la substitution du mazout et du diesel par du gaz naturel offre un environnement d'affaires attrayant pour les investisseurs actuels et potentiels, assurant la prospérité du Québec et ses régions et ce, par la diversification de notre offre énergétique.

Fin du document